

Conseil municipal
Séance du 12 octobre 2020
Dossier n° 2020.10.47.B

DELB-20200436 - GROUPE SIEMENS - USINE DRESSER RAND - UNITE PRINCIPALE DE PRODUCTION - VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL.-

LE CONSEIL MUNICIPAL,

M. le maire.- Le conseil municipal du Havre, réuni le 12 octobre 2020, sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, maire du Havre :

CONSIDERANT le vœu présenté par Jean-Paul LECOQ, conseiller municipal, pour le groupe « Un Havre Citoyen » :

Exposé des motifs

L'annonce brutale faite par le groupe SIEMENS début septembre de la fermeture de l'unité principale de production de son usine DRESSER RAND au Havre, a suscité incompréhension, émotion et inquiétudes non seulement parmi les 560 salariés du site, mais bien au-delà.

Car si la fragilité du site était connue depuis quelques années, rien n'est pour autant inéluctable en raison notamment du savoir-faire avéré de ses salariés, de ses atouts industriels et notamment sa plate-forme mondiale d'essais de compresseurs, mais également des synergies et opportunités présentes sur notre complexe industrialo-portuaire, l'un des principaux du pays.

Le site DRESSER représentant de ce point de vue non seulement un fleuron de notre tissu industriel mais, en même temps, un atout pour aborder la transition écologique de nos industries.

Parvenir à convaincre le nouveau groupe SIEMENS ENERGY né de sa capitalisation boursière du 28 septembre, de maintenir son site de DRESSER pour le mettre au service de cette transition et ainsi de préserver les emplois existants, appelle un vaste rassemblement derrière cet objectif, non seulement de l'ensemble des acteurs politiques de notre agglomération, mais également des forces vives locales.

La transition écologique de notre tissu industriel est en effet un enjeu majeur pour la vitalité et l'attractivité de notre agglomération, ainsi que pour les 32 000 familles qui vivent actuellement des activités industrielles et portuaires, un objectif qui doit pouvoir être porté collectivement comme nous l'ont appris nos paires.

Le vœu

Considérant l'importance du site industriel DRESSER RAND du Havre dans le tissu économique, industriel et portuaire de notre ville et de son agglomération ;

Considérant son fort potentiel et le savoir-faire de ses salariés ;

Considérant son utilité pour servir la nécessaire transition écologique de notre tissu industriel ;

Considérant que cette transition ne peut être obtenue que par l'adhésion de tous les acteurs concernés et non par la succession de plans sociaux ;

Le conseil municipal du Havre demande au groupe SIEMENS ENERGY de suspendre sa décision de fermeture des unités de production de son usine DRESSER RAND, le temps de travailler avec le concours de tous les acteurs locaux, à l'avenir de ce site, dans le cadre de la transition écologique et industrielle actuellement en gestation.

Edouard PHILIPPE propose, pour le dernier paragraphe, la formulation suivante :

« Le conseil municipal du Havre demande au groupe SIEMENS ENERGY de poursuivre le travail de réflexion et de concertation sur l'avenir de l'usine DRESSER RAND, avec le concours de tous les acteurs locaux, afin de préserver au maximum l'emploi sur le site, dans le cadre de la transition écologique et industrielle actuellement en gestation ».

Amendement voté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Procès-verbal de séance en attente de validation.